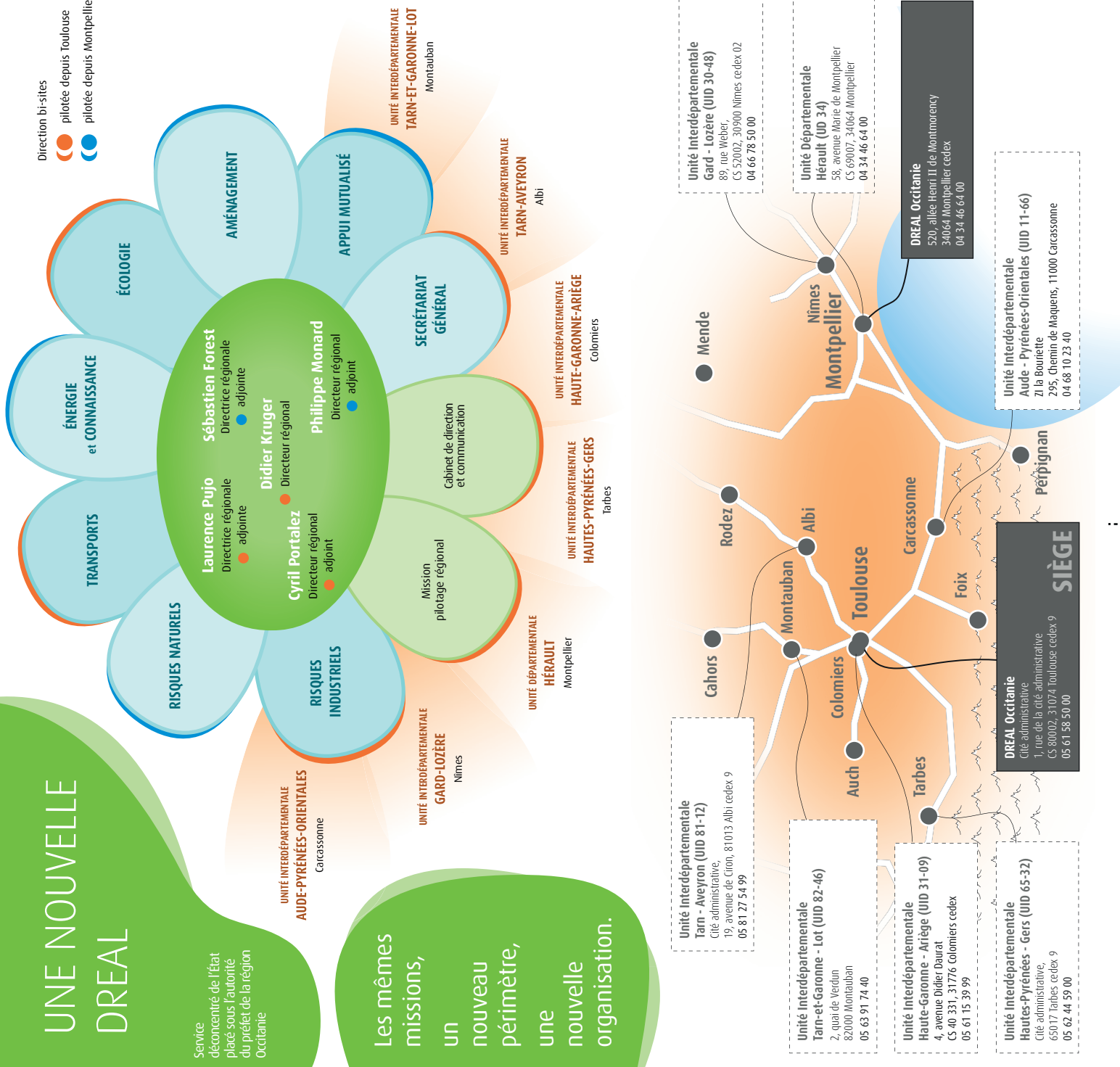


UNE NOUVELLE DREAL

Service déconcentré de l'état placé sous l'autorité du préfet de la région Occitanie

Les mêmes missions, un nouveau périmètre, une nouvelle organisation.





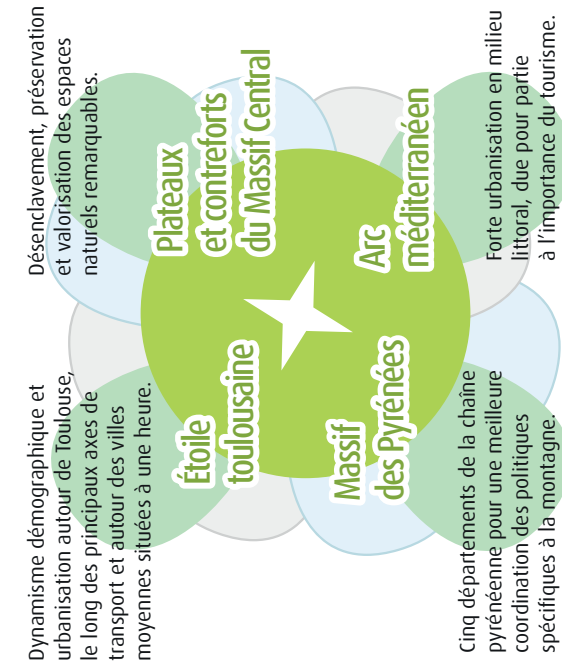
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

DREAL OCCITANIE

Cité administrative
1, rue de la cité administrative — CS80002
31074 Toulouse Cedex 9
tél : 33 (0)5 61 58 50 00
fax : 33 (0)5 61 58 54 48
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

conception : DREAL Occitanie/DIR/CC/Brigitte Porcet — réalisation : DREAL Occitanie/DIR/CC/Com/Diétie Le Boulvard

Quatre espaces aux enjeux spécifiques

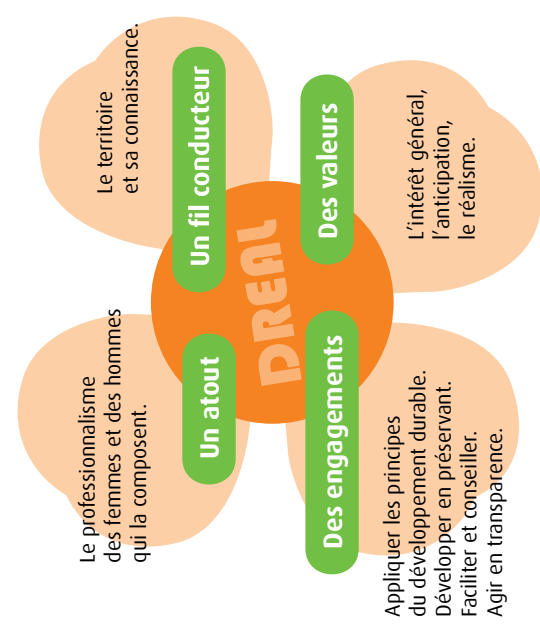


Chiffres clés de la région

13 départements
30 millions de touristes : un patrimoine exceptionnel par an
5,6 millions d'habitants
51000 habitants supplémentaires par an

Chiffres clés de la DREAL

199 avis de l'Autorité Environnementale en 2015
491 ME/6 ans part État des volets mobilités des deux contrats de plan
890 agents
9000 logements sociaux programmés en 2015
12898 km² de zones Natura 2000, soit 8,5% de la surface de la nouvelle région
2377 installations classées soumises à autorisation
679 barrages de classe A, B ou C
106 concédés au titre de l'énergie
76,5 M€ Part État financement PAPI des deux contrats de plan
777 km de systèmes d'endiguements
1300 sites inscrits et classés
15 Opérations Grands Sites



La nouvelle DREAL

- Représente trois ministères (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ministère du Logement et de l'Habitat durable, Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales).
- Intervient à des échelles géographiques différentes :
 - interrégionale** : bassin Adour-Garonne, le service de prévision des crues Garonne-Tarn-Lot et fleuves côtiers des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Hérault, Massif des Pyrénées, canal du Midi, transfert transfrontalier des déchets...
 - régionale** : maîtrise d'ouvrage routière, contrôle des transports, animation des politiques publiques...
 - départementale** : sites et paysage, inspection des installations classées, contrôle des ouvrages hydrauliques, autorité environnementale...

Des missions au service des territoires

- Missions stratégiques**
Porter la transition énergétique ; animer les réseaux d'acteurs pour intégrer les enjeux du développement durable dans les projets ; animer le réseau des professionnels pour promouvoir la qualité de la construction et du bâtiment ; mettre à disposition des collectivités et du public les données et connaissances dont elle dispose.
- Missions d'aménagement**
Piloter et animer la politique du logement ; développer des infrastructures et une mobilité durables ; contribuer à un aménagement durable ; valoriser le foncier.
- Missions de protection**
Préserver les ressources naturelles, la biodiversité, le patrimoine naturel et paysager ; prévenir les risques naturels, technologiques et hydrauliques ; prévenir les crues ; protéger le littoral.
- Missions de contrôle**
Contrôler les transports terrestres, les Sites classés et les Opérations Grands Sites, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), la production de logements sociaux, la qualité de l'eau, la construction, la sécurité des ouvrages hydrauliques, etc.
- Missions de pilotage des ressources humaines et matérielles**
Piloter les moyens humains et financiers du service public du MEEM et du MLHD en région ; assurer des prestations de service (RH, comptabilité, informatique et logistique) pour le compte des unités opérationnelles de la zone de gouvernance.

